



Ligue d'Esgrime
de l'Académie
de Paris



Le CTR
Maître WITTMER Fabrice

A Paris, le 13 décembre 2012

SELECTION POUR H2020 MINIME 3 FEVRIER 2013 VILLEBON/YVETTE

FLEURET DAME :

Il y avait **29 tireuses** présentes pour H2020 ligue. Sont qualifiées les **25 premières du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 13 janvier 2013.**

FLEURET HOMME :

Il y avait **73 tireurs** présents pour H2016 ligue. Sont qualifiés les **42 premiers du classement de ligue réactualisé après le championnat de Paris du 13 janvier 2013.**

SABRE DAME :

Il y avait **15 tireuses** présentes pour H2020 ligue. Sont qualifiées les **20 premières du classement de ligue actuel.**

SABRE HOMME :

Il y avait **26 tireurs** présents pour H2020 ligue. Sont qualifiés les **23 premiers du classement de ligue réactualisé actuel.**

EPEE DAME :

Il y avait **22 tireuses** présentes pour H2020 ligue. Sont qualifiées les **21 premières du classement de ligue réactualisé après le tournoi de l'ASPTT du 27 janvier 2013.**

EPEE HOMME :

Il y avait **51 tireurs** présents pour H2020 ligue. Sont qualifiés les **35 premiers du classement de ligue réactualisé après le tournoi de l'ASPTT du 27 janvier 2013.**

Pour la zone, vous devez prévenir la ligue si l'un de vos tireurs ne participe pas à cette épreuve, avant le **28 JANVIER 2013** afin de sélectionner le tireur suivant du classement. Si un tireur ne prévient pas de sa non participation, il ne sera pas sélectionné pour l'interzone. En cas d'absence de dernière minute, il faudra justifier par un certificat médical ou une lettre des parents et du Président du club, dans la semaine qui suit la compétition.